

## TRILATERALE : La communication de crise de la Société Générale

24-01-2008

-

La communication de crise de la Société Générale après la révélation de la fraude colossale dont elle est l'objet comporte trois volets : un communiqué de presse, une lettre du Président aux actionnaires, une autre aux clients.

-

On les retrouvera sur le site de la banque, avec, pour le communiqué et la lettre aux actionnaires, cette curiosité d'être obligé de certifier ne pas se trouver sur le territoire américain : une particularité du droit américain qui mérite le détour.

-

Trois volets, trois styles : direct et proche en direction des clients, genre énarque mais sensible du côté des actionnaires, amphigourique enfin dans le communiqué de presse.

-

Chaque mot a sans doute été pesé.

-

La formulation retenue pour nommer la personne mise en cause en donne la mesure.

-

« Un collaborateur de la division banque de financement et d'investissement », nous dit la lettre aux clients.

-

« Un collaborateur isolé de la division banque de financement et d'investissement », nous précise la lettre aux actionnaires.

-

« Une fraude exceptionnelle au sein d'une sous-division des activités de marché », mentionne le communiqué de presse.

-

Lorsque la finance pleure, il reste la sémiologie pour sourire.